



# LOGE M'INFORME !

INFOLOGIS

Être mieux informé pour défendre ses droits

**Journal du comité logement InfoLogis de l'Est de l'île de  
Montréal**  
Mercier-Est - Mercier-Ouest - Anjou - Montréal-Est - Pointe-aux-  
Trembles - Rivières-des-Prairies



AUTOMNE 2021

**INFOLOGIS DE L'EST DE L'ÎLE  
DE MONTRÉAL**  
2532 DES ORMEAUX  
MONTRÉAL  
H1L 4X5  
514-354-7373

# À LIRE DANS CE NUMÉRO...

LA NOUVELLE ÉQUIPE DU JOURNAL.....	2
ENTRE VOISINS AVEC DAVE.....	3-4
À LA RENCONTRE DE RICHARD: LA VIE EN COOPÉRATIVE.....	3-4
LES ÉLECTIONS MUNICIPALES À LA DÉFENSE DU DROIT AU LOGEMENT?.....	5-7
DES NOUVELLES D'INFOLOGIS .....	8-9
NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.....	8
INFOLOGIS FESTIF!.....	9
À VENIR: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.....	9
JEUX ET QUIZ .....	10-11
POUR S'IMPLIQUER À INFOLOGIS .....	12

## MOT DE LA NOUVELLE ÉQUIPE DU JOURNAL

Le comité journal d'Infologis est très fier de vous présenter notre premier journal par les locataires et pour les locataires. En effet, depuis plusieurs années, Infologis rêve d'un journal mené de manière autonome par ses membres, avec le soutien de l'équipe de travail. Cette première édition d'un nouveau Loge m'informe n'est encore

que le début: le comité est toujours à la recherche de nouvelles idées d'articles, de rédacteurs, de correcteurs, de photographes, de graphistes, etc.

Au plaisir de travailler ensemble, et bonne lecture,

Le comité journal



*Le comité journal en réunion pour préparer l'édition d'automne 2021*

# ENTRE VOISINS AVEC DAVE

## À LA RENCONTRE DE RICHARD: SON EXPÉRIENCE EN COOPÉRATIVE

Richard habite, depuis trois ans et demi, dans une coopérative d'habitation à Mercier-Est. Il a choisi d'y emménager parce qu'il était attiré, certes, par le loyer à bon prix, mais aussi par les valeurs démocratiques prônées, soit l'entraide et la gestion participative. À son arrivée, il s'est engagé dans le comité des finances et a essayé de développer des liens avec ses voisins.

### La réalité

Or, il s'est rapidement rendu compte qu'il y avait un écart important entre les valeurs prônées et la réalité du terrain. C'était difficile de créer des liens, car les gens étaient méfiants et parfois méprisants envers les autres. Il y avait souvent des chicanes entre voisins.

Pire encore, la gestion de l'habitation n'était pas du tout démocratique. Les décisions ont été prises et les règlements ont été élaborés par un conseil d'administration fermé et distant.



*Richard et Dave*

Les membres n'ont pas été consultés et il n'y avait aucune ouverture à répondre aux questions ou à recevoir des critiques.

### Le désengagement

Au fil du temps, Richard s'est désenchanté. Il s'est retiré du comité des finances. Ses voisins vivaient le même découragement. Plusieurs ont décidé de quitter la coopérative. Richard y a songé, mais il aime son logement et il a réussi à établir de bonnes relations avec ses voisins à l'étage. Plutôt que de partir, il a décidé d'essayer d'améliorer les choses.

# ENTRE VOISINS AVEC DAVE (SUITE)

## L'action

D'abord, Richard fait une démarche au tribunal administratif du logement dans le but de se protéger contre des décisions et mesures prises par le CA qu'il considère injustes et discriminatoires à son égard.



Assisté par Jean-Christophe d'Infologis, il va passer en audience le 26 octobre 2021. De plus, il va participer à l'assemblée générale des membres de sa coopérative qui aura lieu le 30 octobre 2021 dans le but d'élire de nouveaux membres sur le conseil d'administration. L'AGA de l'année dernière a été annulée à cause de la COVID-19, donc il n'y a pas eu de changements au CA depuis deux ans. Il pense qu'élire de nouvelles personnes au CA pourrait aider à améliorer la situation.

Richard souhaite créer un lieu d'échange avec d'autres membres d'Infologis qui vivent des difficultés dans leurs coopératives d'habitation. Le but sera de discuter ensemble des expériences de chacun en vue d'élaborer des stratégies pour rendre les milieux de vie plus harmonieux et démocratiques.

Dave

**Entre voisins** est une nouvelle section du journal dont l'objectif est de donner la parole à des membres d'Infologis quant à des situations ou expériences qu'ils ont vécues. Si vous souhaitez témoigner dans Loge m'informe, nous vous invitons à écrire un courriel à [organisation@infologis.ca](mailto:organisation@infologis.ca)

# LES ÉLECTIONS MUNICIPALES À LA DÉFENSE DU DROIT AU LOGEMENT?

*L'ÉQUIPE DE LOGEM'INFORME VOUS PROPOSE UN TEXTE DE RÉFLEXION SUR LA PORTÉE DU VOTE COMME OUTIL DE CHANGEMENT SOCIAL POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES LOCATAIRES. CE TEXTE VISE À SUSCITER UNE RÉFLEXION ET NE CONSTITUE PAS L'OPINION D'INFOLOGIS.*

Selon nos politiciens et selon ma tante Monique, le droit de vote est la base de notre démocratie. Ce geste est si simple : choisissons une personne pour prendre les décisions politiques à notre place. Dans une campagne électorale, le rôle du candidat est de «séduire» et de convaincre l'électorat que son programme est le meilleur pour répondre aux besoins de la population.

À son tour, l'électeur doit s'informer et tenter de distinguer les promesses farfelues des candidats. L'électeur doit bien faire son choix : pendant toute la durée de son mandat, l'élu aura la discrétion de remplir ou non ses promesses et agira avec tous les pouvoirs de gouvernance jusqu'aux prochaines élections.

## La représentation

De plus, les électeurs sont davantage portés à voter pour des candidats qui ont leurs valeurs ou qui leur ressemblent. Cela cause un problème parce que comme la majorité des candidats sont des hommes blancs, éduqués, aisés financièrement – et propriétaires –. Les minorités, les communautés plus marginalisées et plus démunies peuvent peiner à trouver des représentants.

Le constat est que, pour se lancer en politique et pour être élu, c'est plus facile pour les gens qui ont un bagage favorable à tous les niveaux, qui permettent d'être convainquant auprès de l'électorat et d'être à l'abri des préjugés.

Pour quelles raisons un candidat correspondant à ce profil serait-il sensible à la cause des locataires?

*Infologis interpelle le Parti libéral de Justin Trudeau pendant la campagne fédérale.*



### Des candidats propriétaires à la défense des locataires?

À cette question très complexe, deux réponses sont explorées ici. La première est que des candidats sont sensibles à la cause des locataires par altruisme ou par sentiment de justice. Dans ce cas, le candidat n'a pas lui-même de problème de logement, mais souhaite améliorer les conditions d'autres groupes puisqu'il est animé par le sentiment que c'est la bonne chose à faire : il s'agit d'une position de justice sociale cohérente avec le reste de la plateforme du parti.

Il faut mentionner que cette conviction de justice vient souvent d'une prise de conscience en observant les conséquences des problèmes de logement ou en étant convaincue par un locataire des injustices du système actuel.



*Infologis à une manifestation pour que les candidats municipaux prennent davantage d'engagements pour le logement.*

La deuxième raison qui pousse un candidat à faire des promesses favorables aux locataires est la pression venant de la population pour que des solutions soient amenées. Ici, le candidat se sent forcé de s'attaquer à une problématique de logement parce que cette opinion est tellement répandue dans la population et dans les médias que le candidat ne pense pas pouvoir être élu sans promesse sur ce sujet. Par exemple, pendant la campagne électorale municipale de 2021, les deux plus grands candidats à la mairie de Montréal ont pris des engagements pour créer un registre des baux et limiter les augmentations choquantes des loyers dans la métropole alors qu'ils étaient silencieux à ce sujet aux dernières élections.

## Conclusion: le vote et les alternatives

Dans ce contexte, comment les locataires peuvent-ils utiliser les élections pour faire avancer leurs droits? Le vote est un outil, mais sa portée est limitée : l'élu a le choix de respecter ses promesses ou non. En votant, on encourage un candidat pour les promesses qu'il a fait. Il n'est donc pas nuisible de voter pour un candidat qui a pris des engagements en ce sens.



*InfoLogis revendique auprès de Marc Tanguay des engagements pour pérenniser le milieu communautaire.*

Un meilleur moyen se distingue pour que les locataires puissent faire avancer leurs droits en période électorale : la mobilisation et l'éducation populaire. En effet, ces moyens, qui ne sont pas directement liés au droit de vote, permettent d'agir



sur les raisons qui poussent un candidat à améliorer les droits des locataires. En misant sur le débat et l'éducation, ce sont les mentalités et les convictions de la population et des élus que nous souhaitons changer. Par ce travail de sensibilisation, de plus en plus d'élus et de citoyens demanderont des changements favorables aux locataires. Rappelons que ces moyens peuvent être utilisés à tous les jours et non pas seulement une fois aux quatre ans.

Je réponds donc à ma tante Monique : la base de la démocratie, c'est la mobilisation!

Olivier



# DES NOUVELLES D'INFOLOGIS

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – LES LOCATAIRES DE L'EST PLUS QUE MOBILISÉS

C'est sous un soleil plombant, dans le stationnement à l'arrière des bureaux d'Infologis, que s'est tenue l'Assemblée Générale Annuelle des membres d'Infologis le 6 juin dernier. Malgré la chaleur accablante et la COVID, 45 personnes ont pris part à l'évènement – un record! C'est signe que les locataires soutiennent Infologis et qu'ils sont préoccupés par la crise du logement.



Outre les formalités, la rencontre a permis d'informer les membres sur les activités tenues au courant de l'année et sur les défis qui s'en viennent, le tout dans une ambiance conviviale.

On se revoit l'an prochain et d'ici là, on ne lâche rien!

Le conseil d'administration  
d'Infologis en date  
du 31 octobre 2021:

**Richard Martin**  
Président

**Frédérique Forget**  
Vice-présidente

**Rose-Hélène Delisle**  
Secrétaire

**Dave Williams**  
Trésorier

**Rolande Lafrenière**  
Administratrice

**Mathieu Sansregret**  
Administrateur

**Patricia Mercier**  
Administratrice



# DES NOUVELLES D'INFOLOGIS (SUITE)

## FÊTE DE LA RENTRÉE: INFOLOGIS PREND LA CRISE DU LOGEMENT PAR LES CORNES!

Le 12 septembre 2021 avait lieu la fête de la rentrée d'Infologis sur un thème *western*. C'était l'occasion de se rassembler et de se revoir après la période estivale et après un confinement plus long que prévu.

Les membres et l'équipe de travail ont pu profiter d'un repas animé par des jeux et par un groupe de musique *country*.

Nous remercions à nouveau tous les membres présents et tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.



## À VENIR: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Une Assemblée générale extraordinaire aura lieu le 3 décembre au Centre Roussin, situé au 12 125 Notre-Dame est, à 17h30.

Un repas sera servi, un tirage aura lieu auprès des participantEs et un prix de présence sera distribué.

Il est fortement recommandé de s'inscrire pour nous aider dans la logistique de l'évènement.

**L'ordre du jour est le suivant:**

1. Ouverture
2. Nomination d'unE présidentE et d'unE secrétaire d'Assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Choix d'unE vérificateur/vérificatrice comptable
5. Proposition de modification des Règlements Généraux
6. Présentation de la planification stratégique et des orientations
7. Point d'information
8. Tirage prix de présence
9. Levée

# QUIZ: Testez vos connaissances en droit du logement



**Question 1:** Vrai ou Faux?

Une compagnie propriétaire de logements peut faire une reprise pour elle-même ou pour un membre de sa famille.

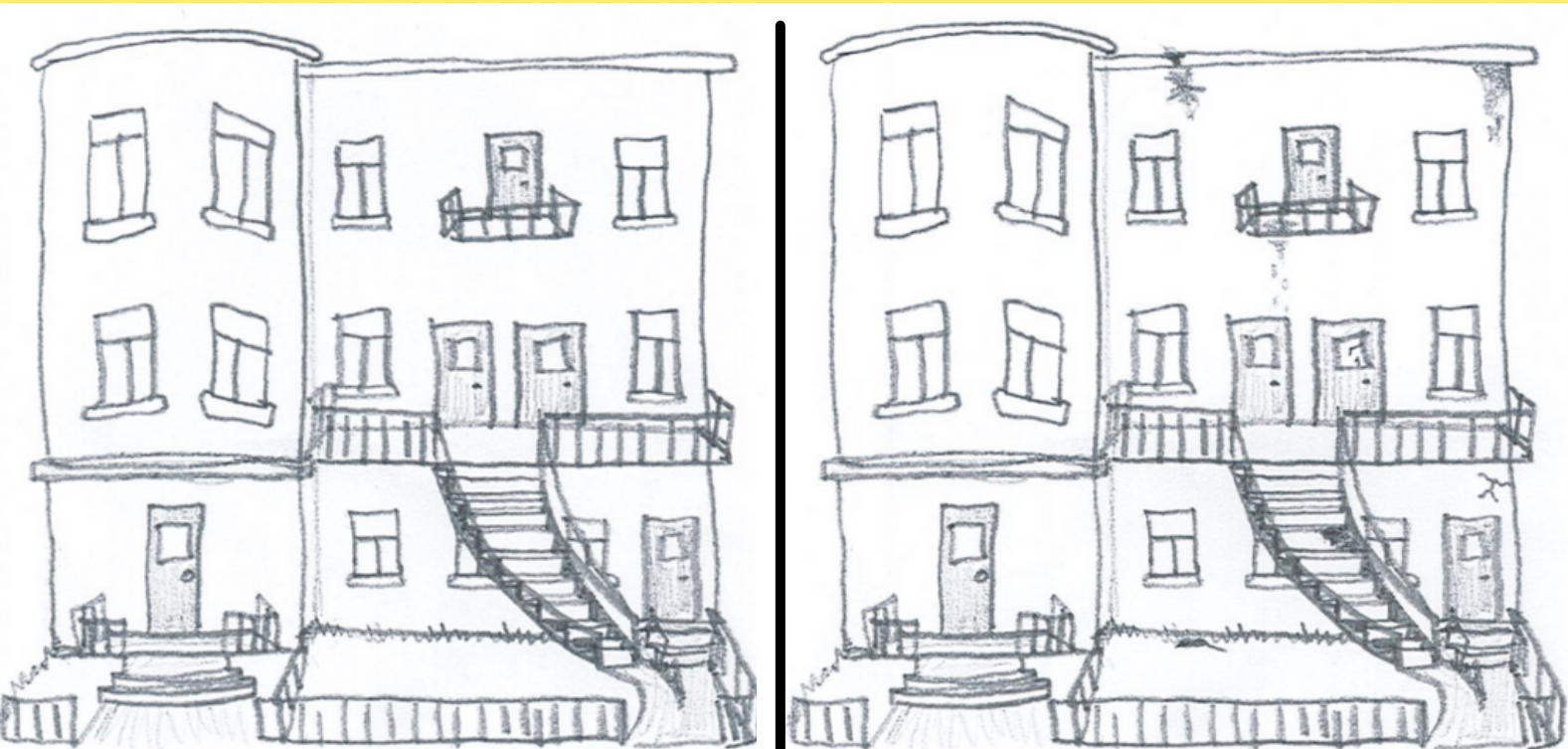
**Question 2:** Selon le *Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité* de la Ville de Montréal, un logement doit être muni d'une installation permanente de chauffage. Le chauffage doit permettre d'atteindre quelle température minimale?

1. 15 °C
2. 18 °C
3. 21 °C
4. 25 °C

**Question 3:** Vrai ou Faux?

Au Canada, il existe un ministre du logement.

## Trouver les erreurs



Réponses à la prochaine page



PAGE 10

# QUIZ: Réponses



Le 26 octobre 2021, Ahmed Hussen est devenu le premier Ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion. Auparavant, le logement était attaché au Ministère de la Famille, des Enfants et du Développement social.

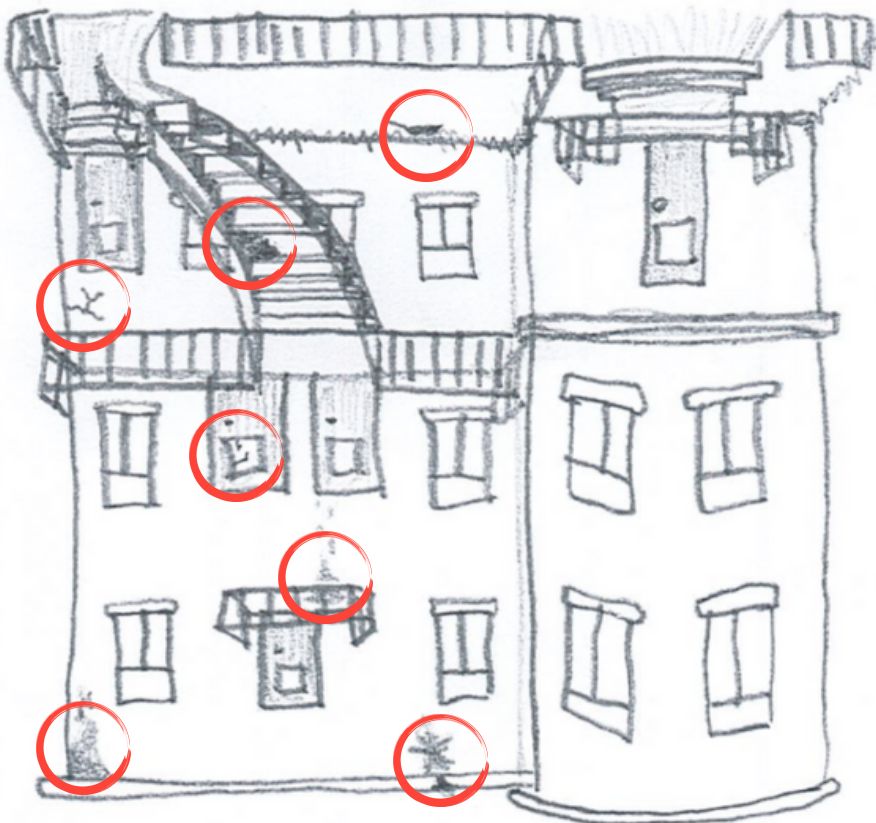
**Question 3: Vrai!**

La température de 21 °C doit pouvoir être maintenue dans le logement jusqu'à ce que la température extérieure soit inférieur à -23 °C (article 37).

**Question 2: 3. 21 °C**

La jurisprudence est très claire à l'effet qu'une personne morale (c'est-à-dire une compagnie) ne peut faire de reprise de logement. En effet, une compagnie n'a pas besoin d'un logement pour vivre et n'a pas de liens familiaux!

**Question 1: Faux!**



Il y avait 7 erreurs!

# POUR S'IMPLIQUER À INFOLOGIS

**INFORMEZ-NOUS DE VOS INTÉRÊTS D'IMPLICATION !**



PRÉNOM : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ # D'APP. : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE COURRIEL : \_\_\_\_\_



**POUR PARTICIPER À LA VIE ASSOCIATIVE D'INFOLOGIS, JE VEUX...**

- ASSISTER À DES ATELIERS D'INFORMATION
- PARTICIPER À DES CAFÉ-RENCONTRES EN VIRTUEL
- PARTICIPER À DES CAFÉ-RENCONTRES EN PERSONNE
- DISTRIBUER DES TRACTS
- FABRIQUER DES PANCARTES/MATÉRIEL DE MOBILISATION
- PRÉPARER DES REPAS
- PRÉPARER À DES ENVOIS POSTAUX
- FAIRE PARTIE DE NOTRE CHAÎNE DE TÉLÉPHONE

**JE VEUX PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS...**

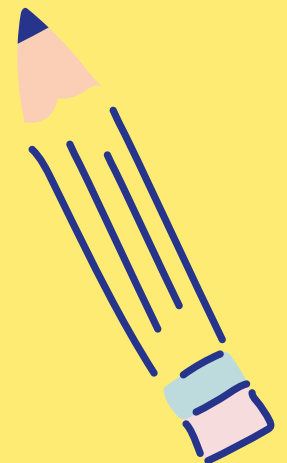
- À MONTRÉAL LA SEMAINE
- À MONTRÉAL LA FIN DE SEMAINE
- EN-DEHORS DE MONTRÉAL LA SEMAINE
- EN-DEHORS DE MONTRÉAL LA FIN DE SEMAINE

**JE VEUX FAIRE PARTIE D'UN COMITÉ !**

- COMITÉ JOURNAL (RÉDACTION, THÈMES, RÉUNIONS)
- COMITÉ D'ACTION (MOBILISATIONS COLLECTIVES)
- COMITÉ DE REQUÉRANTS (PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL DANS NOS QUARTIERS)

DÉCOUPEZ ICI  
ET ENVOYEZ-  
NOUS CE  
FORMULAIRE  
PAR LA POSTE  
À :

INFOLOGIS DE  
L'EST DE L'ÎLE  
2532 DES  
ORMEAUX  
MONTRÉAL, QC  
H1L 4X5



*POUR LE DROIT  
AU LOGEMENT !*

*ON VEUT DES  
LOGEMENTS SOCIAUX*

**UN  
LOGEMENT  
POUR  
TOUTES ET  
TOUS**

